

N/REF : 11/07/2025 15H20 C:000053 I:02679

V/Appel du Vendredi 11/07/2025 a 15H20

V/REF.IMM. CPE

IMMEUBLE : CLOS PERRIGAULT -CPE
13/15, RUE DU CLOS PERRIGAULT
(CLOS PERRI)
35132 VEZIN LE COQUET

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

Rennes, le

16 Juillet 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean

LOCALISATION : ALLEE 15 PERRIGAULT - MME LEBEAU NATHALIE 06 30 16 09 61
LOGEMENT N° 018447, PORTE N°8447, REZ DE CHAUSSEE

LOGEMENT SUPERIEUR, PORTE 8452 : MR PEDEZERT 07 81 40 68 21

MOTIF : AURÉOLE AU NIVEAU PLAFOND CUISINE

Donneur d'ordre : Mme A CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 11/07

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

CONTROLE DU LOGEMENT DE MME LEBEAU

CONSTAT : INFILTRATIONS D'EAU AU PLAFOND, LES POMPIERS ONT DÉPOSÉ LE
FAUX PLAFOND AFIN QU'IL NE TOMBE PAS SUR LA LOCATAIRE

REMARQUE : LA FUITE SE SITUE SUR LA VIDANGE PVC, LES RÉPARATIONS SONT
PRÉVUES LE 17/07 SUITE A UN ACCORD SUR DEVIS
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MB LCOMPTER Email envoyé le 16/07/25 a 08H14 Mme A CASAERT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL008-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.<1/2jrPP	4	170,00	170,00
	TOTAL H.T.			170,00
	T.V.A. a 10,00%			17,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			<u>187,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.